

La Société de Gestion AGF Limitée

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur La Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et sur nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, dont la croissance prévue, les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales, le rendement et les occasions d'affaires. Ils reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, sur les facteurs économiques et sur l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et de portefeuillistes et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour notre portefeuille de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et renonçons expressément à une telle obligation). Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs ».

Aux actionnaires,

Le niveau de nos ventes nettes de fonds communs de placement détermine souvent le succès de notre premier trimestre, car celui-ci comprend le début de la saison des RER et le mois de février, le dernier mois du premier trimestre de notre exercice, qui a tendance à être un des mois les plus rentables de l'industrie en matière de ventes nettes. Je suis heureux de vous annoncer que nous avons eu une saison des RER solide. Nous avons surpassé nos propres records de ventes et enregistré les ventes nettes les plus élevées parmi les sociétés canadiennes non bancaires de fonds communs de placement. Cependant, il est important de noter qu'AGF est maintenant plus qu'une société de fonds communs de placement, et au cours du trimestre, l'actif de nos mandats institutionnels et de gestion privée des investissements a augmenté et les actifs en prêts de Fiducie AGF ont continué de progresser à un rythme appréciable.

La valeur que nous visons à offrir à nos actionnaires ne se limite pas à la performance de vente. Notre but ultime est de bonifier nos résultats financiers à long terme et nous avons fait un pas dans la bonne direction ce trimestre, car nos marges se sont améliorées. Il nous importe également de remettre notre trésorerie à nos actionnaires, et au cours du trimestre, nous avons annoncé une augmentation du dividende trimestriel, qui est passé de 18 ¢ par action à 20 ¢ par action, à compter de notre prochain versement de dividende en avril 2007. Cette hausse souligne notre confiance dans notre exploitation, nos flux de trésorerie et notre bilan global.

Nos produits consolidés se sont établis à 177,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2007, contre 149,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La croissance des produits est attribuable à l'actif supérieur de nos activités de gestion de placements et de société de fiducie. Le bénéfice net consolidé tiré des activités poursuivies pour le trimestre terminé le 28 février 2007 a atteint 38,1 M\$, contre 23,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement¹ (« BAIIA ») tiré des activités poursuivies s'élève à 80,4 M\$, contre 67,3 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2006. La marge BAIIA de notre secteur de gestion de placements est passée de 42 % au premier trimestre de 2006 à 45 % au premier trimestre de 2007. La hausse de la marge BAIIA du secteur de gestion de placements est attribuable à l'augmentation plus rapide des produits que des charges.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, AGF a enregistré des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies¹ (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation) de 68,7 M\$, contre 48,4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles¹ (les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, moins les commissions de vente versées) se sont établis à 25,0 M\$, contre 26,2 M\$ il y a un an. Cette baisse est directement liée à la hausse de nos ventes nettes de fonds communs de placement. Nous avons versé plus de commissions de vente reportées et touché moins de frais de vente reportés au cours du trimestre terminé le 28 février 2007, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

De concert avec la présentation de nos résultats pour le premier trimestre de notre exercice 2007, nous avons annoncé notre intention de traiter les activités d'Investmaster Group Limited à titre d'activités destinées à la vente. De plus, nous avons racheté les parts de certaines de nos sociétés en commandite et avons mené à bien l'acquisition de 80 % de Highstreet Partners Ltd. Nous estimons que ces initiatives raffermiront notre situation et notre rentabilité.

AGF est reconnue comme un fournisseur canadien de premier plan au chapitre de la gestion de placements et des solutions financières aux clients au Canada et à l'étranger grâce à notre discipline et notre rigueur en matière de gestion de placements et à notre motivation d'offrir d'excellents produits et services. Nous savons que nos actionnaires bénéficieront du fait que nous accordons la priorité à nos clients. L'augmentation de nos produits et de nos marges et la hausse de 18 % du cours de notre action au cours du trimestre prouvent la pertinence de notre approche. Chez AGF, nous croyons que le reste de l'exercice 2007 présentera des occasions qui permettront de rehausser la valeur tant pour nos actionnaires que pour nos clients.



Blake C. Goldring, CFA
Président du conseil et chef de la direction
Le 28 mars 2007

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, les flux de trésorerie disponibles et le BAIIA sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter aux pages 4 et 5 du présent rapport.

Rapport de gestion

Trimestre terminé le 28 février 2007

Le présent rapport de gestion consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée et de ses filiales au 28 février 2007 par rapport au 30 novembre 2006, et des résultats d'exploitation pour le trimestre terminé le 28 février 2007 par rapport au trimestre correspondant de 2006. Le présent rapport doit être lu de concert avec le rapport de gestion de l'exercice 2006 ainsi que les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2006. Certains chiffres correspondants des présents états financiers ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. L'information financière figurant dans le présent rapport a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis à la décimale indiquée. Les montants, sauf indication contraire, sont libellés en dollars canadiens.

Aucun changement important n'a été apporté à l'information figurant aux sections suivantes depuis la présentation du rapport de gestion de l'exercice 2006 : « Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs », « Contrôles de communication de l'information », « Arrangements hors bilan », « Obligations contractuelles », « Opérations réciproques et entre apparentés » et « Règlements gouvernementaux ». Des mesures de communication de l'information ont été ajoutées par suite de l'adoption de nouvelles conventions comptables, qui sont présentées à la section « Conventions comptables cruciales ». Le lecteur est prié de consulter la section « Conventions comptables cruciales » du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée. La section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR » contient un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR et de celles qui s'y conforment.

Aperçu

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF »), qui présente un actif géré d'environ 52 G\$, se classe parmi les premières sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion de placements au Canada et exerce ses activités au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie. Comptant 50 années d'existence, nous avons lancé nos activités en 1957, avec l'un des premiers fonds communs de placement offerts aux Canadiens désireux d'investir à l'échelle internationale. Au 28 février 2007, AGF offrait 55 fonds communs de placement aux conseillers en placements et à leurs clients.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Les résultats financiers afférents à ses activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités.

Le secteur de gestion de placements comprend les résultats de nos fonds communs de placement, de nos mandats institutionnels, de notre actif géré par des sous-conseillers et de gestion privée des investissements (« GPI »). GPI comprend les activités de Highstreet Partners Limited, propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc., acquise le 1^{er} décembre 2006. Le secteur de société de fiducie comprend les résultats de Compagnie de Fiducie AGF et le secteur autres comprend notre participation dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »).

Investmaster Group Limited (« Investmaster ») est en instance de vente. Par conséquent, les résultats des périodes antérieures ont été retraités de manière à présenter l'exploitation, l'actif, le passif et les flux de trésorerie d'Investmaster à titre d'activités destinées à la vente.

Stratégie et faits saillants

Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport de gestion de l'exercice 2006, notre rôle consiste à dépister des occasions d'affaires pour nos secteurs d'exploitation et d'en faciliter la saisie, ainsi que de s'assurer que les stratégies de nos secteurs d'exploitation sont cohérentes avec la stratégie globale de l'entreprise : continuité, rentabilité et plus-value à long terme pour nos actionnaires.

Durant le premier trimestre de 2007, nous avons accompli les réalisations suivantes :

- Notre stratégie axée sur le client nous a permis d'améliorer nos ventes nettes de fonds communs de placement. Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons enregistré des ventes nettes de plus de 1,0 G\$, une forte amélioration par rapport aux rachats nets de 99,0 M\$ enregistrés pour le trimestre correspondant en 2006. Ainsi, nous nous sommes classés au premier rang des sociétés canadiennes non bancaires de fonds communs de placement pour le trimestre terminé le 28 février 2007.

- AGF a offert de la valeur directement à ses actionnaires grâce aux versements de dividendes. Les dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A ») et aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote (« actions de catégorie B ») sont passés de 13,4 M\$ en 2006 à 16,1 M\$ au premier trimestre de 2007, soit une hausse de 20 %. Le 31 janvier 2007, nous avons annoncé une autre hausse de 11 % du dividende trimestriel, passant de 18 ¢ par action à 20 ¢ par action pour les actions de catégories A et B à compter d'avril 2007.
- Nous avons renouvelé dans le cours normal des activités notre offre publique de rachat de façon à pouvoir racheter des actions entre le 26 février 2007 et le 25 février 2008. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, nous n'avons pas racheté d'actions, comparativement au rachat de 200 000 actions pour le trimestre correspondant un an plus tôt.
- Nous avons continué d'appuyer la croissance de nos activités de société de fiducie (« Fiducie AGF ») par un investissement de 32,5 M\$ au cours du trimestre terminé le 28 février 2007, ce qui porte le total de notre participation en titres de créances et de capitaux propres à 167,3 M\$, contre un investissement de 18,0 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2006. Au cours du premier trimestre de l'exercice précédent, Fiducie AGF avait également reçu environ 218,4 M\$ par suite de la titrisation de prêts-RER. Les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement consentis par Fiducie AGF ont augmenté de 96,2 % et de 89,3 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent.

Nous poursuivons résolument notre stratégie et sommes satisfaits des résultats obtenus à ce jour.

Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés présentés ci-après pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

Activités d'exploitation consolidées

Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- des frais de gestion et de conseils fondés sur l'actif géré
- des frais d'administration provenant d'Harmony et de l'actif géré des mandats institutionnels et de gestion privée des investissements
- des frais de vente reportés (« FR ») payés par les épargnants au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR
- des intérêts créditeurs, montant net provenant des portefeuilles de prêts de Fiducie AGF

BAIIA

Le BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les investisseurs et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats des entreprises. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités de gestion de placements sans tenir compte de l'effet de l'amortissement. Le BAIIA du secteur de société de fiducie comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts. Ces dépôts servent à financer nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis et sont donc considérés comme des coûts d'exploitation qui sont directement reliés à la production d'intérêts créditeurs. Nous incluons les intérêts débiteurs dans le BAIIA du secteur de société de fiducie pour permettre une comparaison significative avec nos autres secteurs d'exploitation et nos concurrents.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » du présent rapport de gestion pour obtenir un rapprochement du BAIIA et des états financiers conformes aux PCGR.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous comptabilisons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité de la société de produire de la trésorerie pouvant être affectée au paiement de dividendes, au rachat d'actions, au remboursement de la dette et au financement d'autres besoins.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 28 février	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, montant net	55,9 \$	14,0 \$
Moins les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	(12,8)	(34,4)
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	68,7 \$	48,4 \$

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de gestion de placements étant donné les importantes sommes versées en espèces à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux de la société.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 28 février	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	68,7 \$	48,4 \$
Moins les commissions de vente versées	43,7	22,2
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation	25,0 \$	26,2 \$

Rendement des capitaux propres et rendement du capital investi

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité de la société dans son ensemble. Le rendement des capitaux propres s'obtient en divisant le bénéfice net par les capitaux propres moyens. Le rendement du capital investi est un indicateur de rendement clé auquel nous avons recours pour évaluer les placements éventuels et pour suivre l'évolution des placements passés. Le rendement du capital investi mesure les flux de trésorerie par rapport au montant initial investi et intègre la valeur temporelle de l'argent.

Activités de gestion de placements**Actif géré**

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons nos frais de gestion et de conseils pour nos fonds communs de placement et nos clients institutionnels et individuels. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats.

Une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions de suivi aux conseillers en placements et payons des frais de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

Rendement des placements (plus-value des portefeuilles de placements)

Le rendement des placements, présenté déduction faite des frais de gestion reçus, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de titres. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de titres, et nous permet à notre tour d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre peut favoriser des rachats, ce qui réduit notre actif géré et nos produits tirés des frais de gestion. Un rendement relatif solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats.

Ventes nettes

Un des objectifs de nos activités de fonds communs de placement est la réalisation de ventes nettes positives chaque année, permettant du fait même d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats, en pourcentage de l'actif géré, sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements, établissent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel la facturation des frais de gestion est établie.

Les rentrées et les sorties de fonds pour GPI et les comptes institutionnels sont surveillés séparément. Étant donné les systèmes d'information comptable utilisés dans ces deux secteurs d'activités, nous ne calculons pas l'actif quotidien moyen géré pour GPI et les comptes institutionnels.

Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 28 février	2007		2006	
BAIIA	71,0	\$	53,4	\$
Divisé par les produits	156,5		127,8	
Marge BAIIA	45,4	%	41,8	%

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 28 février	2007		2006	
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	41,0	\$	20,7	\$
Divisé par les produits	156,5		127,8	
Marge bénéficiaire avant impôts	26,2	%	16,2	%

Activités de société de fiducie

Croissance des actifs en prêts

Notre secteur de société de fiducie privilégie la croissance de nos prêts investissement et de nos prêts immobiliers garantis. Les nouveaux montages de prêts, déduction faite des remboursements, soutiennent l'encours des prêts, sur lequel nous prélevons des intérêts. La croissance des actifs en prêts augmente nos produits et nous aide à faire croître les revenus tirés du secteur de société de fiducie.

Montant net des intérêts créditeurs

Le montant net des intérêts créditeurs est un indicateur de rendement clé courant dans le secteur des prêts. Nous suivons cet indicateur afin d'évaluer la croissance de l'apport financier de Fiducie AGF. Le montant net des intérêts créditeurs s'obtient en soustrayant les intérêts débiteurs des intérêts créditeurs perçus sur les actifs en prêts de Fiducie AGF.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité est un indicateur de rendement clé dans le secteur des prêts. Nous utilisons ce ratio pour nous assurer de contenir les charges pendant la croissance de Fiducie AGF. Le ratio d'efficacité s'obtient en divisant les charges autres que les intérêts débiteurs par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 28 février	2007		2006	
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	9,0	\$	5,8	\$
Plus les charges d'amortissement	0,3		0,3	
Charges autres que les intérêts débiteurs	9,3	\$	6,1	\$
Autre bénéfice	1,7	\$	1,3	\$
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	0,6		9,9	
Intérêts autres que les intérêts créditeurs	2,3	\$	11,2	\$
Intérêts créditeurs, montant net	17,5	\$	10,5	\$
Plus les intérêts autres que les intérêts créditeurs	2,3		11,2	
Divisé par le total des intérêts créditeurs, montant net et des intérêts autres que les intérêts créditeurs	19,8	\$	21,7	\$
Ratio d'efficacité	47,0	%	28,1	%

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de société de fiducie, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage du montant net des intérêts créditeurs. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par le total des produits.

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 28 février	2007		2006	
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	7,8	\$	13,1	\$
Divisé par le total des produits	19,8		21,7	
Marge bénéficiaire avant impôts	39,4	%	60,4	%

Conventions comptables cruciales

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, nous avons adopté d'autres principales conventions comptables qui s'ajoutent à la section « Conventions comptables critiques » du rapport de gestion de l'exercice 2006. Il s'agit des conventions suivantes :

1) Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

Le 1^{er} décembre 2006, la société a adopté les chapitres ci-après du *Manuel de l'ICCA* : Instruments financiers – comptabilisation et évaluation (chapitre 3855), Couvertures (chapitre 3865) et Résultat étendu (chapitre 1530). Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés : destinés à la vente, détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. Les passifs financiers sont classés : détenus à des fins de transaction ou autre. Tous les actifs et passifs financiers doivent être comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur la première fois. Les comptabilisations suivantes dépendront du classement de chaque instrument financier. Les coûts de transaction liés aux titres détenus à des fins de transaction sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs destinés à la vente, aux actifs détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux dépôts sont en règle générale capitalisés et ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, dont les variations sont portées au bénéfice. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les passifs financiers autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement. Les actifs financiers destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur, dont les variations sont portées aux autres éléments du résultat étendu (« AERE ») jusqu'à ce que les actifs financiers soient sortis ou subissent une baisse de valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations des justes valeurs des instruments dérivés sont portées aux résultats, sauf pour les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dont les variations des justes valeurs sont portées aux AERE.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu (« CAERE ») est une nouvelle composante des capitaux propres et un nouvel état, soit l'état du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, a été ajouté aux états financiers de la société. Le résultat étendu comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu de la société. Les AERE incluent les gains et pertes non matérialisés sur les actifs financiers destinés à la vente, l'écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes et les variations des justes valeurs marchandes des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Classement des instruments financiers

Les actifs destinés à la vente sont des actifs financiers non dérivés désignés comme destinés à la vente ou qui ne sont pas classés comme prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance ou détenus à des fins de transaction. Les actifs destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur, les gains et pertes non matérialisés étant portés au CAERE jusqu'à la vente ou la perte de valeur durable, auquel moment les gains ou pertes cumulatifs sont transférés dans l'état consolidé des résultats. Les actifs compris dans cette catégorie sont les placements à court terme et les droits conservés dans des titrisations.

- a) Les placements à court terme ont été réévalués pour inclure les gains et pertes non matérialisés sur ces titres, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 3,2 M\$ (2,7 M\$ déduction faite des impôts).
- b) Les droits conservés dans des titrisations ont été réévalués pour correspondre à leur juste valeur, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 1,4 M\$ (1,0 M\$ déduction faite des impôts).

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés résultant de la délivrance de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à une ou plusieurs dates précises, ou sur demande, habituellement avec intérêts. Ils ne comprennent pas les titres d'emprunt ou les prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction ou destinés à la vente. Les actifs compris dans cette catégorie sont les comptes débiteurs et les prêts immobiliers garantis et prêts investissement. L'adoption du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* a occasionné le reclassement de 15,9 M\$ de coûts de transaction liés aux comptes débiteurs et de 1,9 M\$ de frais liés aux comptes créditeurs et charges à payer dans les prêts immobiliers garantis et prêts investissement et les dépôts.

Comptabilité de couverture

Les instruments dérivés permettent à la société de gérer les risques liés aux taux d'intérêt. La société ne conclut pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Lorsque les instruments dérivés sont utilisés, la société détermine si la comptabilité de couverture est applicable. Si la comptabilité de couverture peut être appliquée, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou couverture de flux de trésorerie. La société documente la couverture au moment de la conclusion du contrat, indiquant les objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'ont conduite à établir cette relation de couverture. La documentation présente l'actif ou le passif couvert, le risque couvert, le genre d'instrument dérivé utilisé et la mesure de son efficacité. Les instruments dérivés doivent être très efficaces pour contrebalancer les variations attribuables aux risques couverts des justes valeurs ou des flux de trésorerie prévus dès la mise en place de la couverture et sur la durée de vie de la couverture.

Les couvertures de juste valeur consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir les variations des justes valeurs d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les instruments financiers dérivés, détenus pour couvrir les justes valeurs, sont comptabilisés à leur juste valeur et leurs variations sont constatées dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de placement ». Les variations des justes valeurs des éléments couverts attribuables aux risques couverts sont également comptabilisées dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de placement » avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts dans le bilan consolidé. Lorsqu'un instrument dérivé ne répond plus aux critères de couverture efficace ou que l'instrument couvert est vendu ou prend fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée prospectivement. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts liés à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est comptabilisé au poste « Revenus de placement » pour les périodes au cours desquelles les éléments couverts influent sur les résultats. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou prennent fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts est immédiatement constaté au poste « Revenus de placement ».

Conformément au chapitre 3865, la partie inefficace cumulée de relations de couverture doit être évaluée, et la partie inefficace des variations des justes valeurs doit être inscrite dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été rajusté de 0,025 M\$, en raison de l'adoption du chapitre 3865.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, la partie inefficace des variations cumulées des justes valeurs dans les relations de couverture constatée dans l'état consolidé des résultats s'est chiffrée à moins de 0,1 M\$, car elle se rapporte à la relation de couverture de juste valeur.

Au besoin, un ajustement transitoire attribuable aux éléments suivants a été apporté au solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} décembre 2006 : i) les instruments financiers que la société classe comme détenus à des fins de transaction et qui n'avaient pas été comptabilisés à leur juste valeur, ii) l'écart entre la valeur comptable des prêts et des dépôts au 1^{er} décembre 2006 et la valeur comptable calculée au taux d'intérêt effectif à la date d'entrée en vigueur des prêts ou des dépôts. Un ajustement transitoire a été apporté au solde d'ouverture du CAERE au titre des ajustements découlant de la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente. Les soldes des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

2) Montant net des intérêts créditeurs des activités de société de fiducie

À partir du 1^{er} décembre 2006, la présentation du bénéfice du secteur des activités de société de fiducie a été modifiée pour rendre compte des intérêts débiteurs sur les dépôts et des autres passifs (note 10). Les périodes correspondantes présentées ont été retraitées. Les intérêts créditeurs et les revenus de placement ont été reclassés en étant virés du poste « Frais d'administration, intérêts créditeurs et autres produits », alors que les autres passifs ont été reclassés en étant virés du poste « Intérêts débiteurs sur les dépôts de la société de fiducie » et du poste « Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ». Ce retraitement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net des périodes présentées.

Changements concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément à la norme multilatérale 52-109, le chef de la direction et le chef des finances doivent attester qu'ils sont responsables des contrôles internes à l'égard de l'information financière (ou les ont fait concevoir sous leur supervision). Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux PCGR du Canada. Au cours du trimestre terminé le 28 février 2007, aucun changement important n'a été apporté aux systèmes de contrôles internes au sein de notre société.

Changements concernant le système de technologie de l'information

Le 1^{er} décembre 2006, nous avons converti notre grand livre général et notre système de rapports financiers au progiciel Multiview Financials Software. La conversion a été bien réussie.

Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés de la société pour les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les 28 février	2007	2006	Variation en %
Produits			
Secteur de gestion de placements	156,5 \$	127,8 \$	22,5 %
Secteur de société de fiducie ¹	19,8	21,7	(8,8) %
Autres	1,3	0,5	160,0 %
Éliminations intersectorielles	(0,6)	(0,5)	n.s.
	177,0	149,5	18,4 %
Charges			
Secteur de gestion de placements	85,5	74,4	14,9 %
Secteur de société de fiducie ¹	11,7	8,3	41,0 %
Éliminations intersectorielles	(0,6)	(0,5)	n.s.
	96,6	82,2	17,5 %
BAIIA² (activités poursuivies)	80,4	67,3	19,5 %
Amortissement	30,4	33,3	(8,7) %
Intérêts débiteurs	1,0	0,5	100,0 %
Part des actionnaires sans contrôle	0,2	0,0	n.s.
Impôts sur les bénéfices	10,7	10,3	3,9 %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	38,1 \$	23,2 \$	64,2 %
Bénéfice net tiré des activités destinées à la vente, déduction faite des impôts	0,4	0,9	n.s.
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	(2,2)	0,0	n.s.
Bénéfice net	36,3 \$	24,1 \$	50,6 %
Résultat par action lié aux activités poursuivies – dilué	0,42 \$	0,26 \$	61,5 %

¹ Comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts de fonds utilisés dans le cadre de nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les produits ont augmenté de 18,4 % par rapport au trimestre correspondant de 2006 et tous nos secteurs d'activités ont enregistré une croissance solide. Les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 22,5 %, du fait que l'actif géré a progressé grâce à l'amélioration des ventes nettes, au rendement du marché et à l'acquisition d'une participation de 80 % dans Highstreet. Les produits du secteur de société de fiducie ont reculé de 8,8 %, car le trimestre correspondant de 2006 incluait un gain de 9,9 M\$ lié à la titrisation de la vente de prêts-RER. En excluant l'incidence du gain lié à la titrisation, les produits du secteur de société de fiducie ont crû de 67,8 %. Les produits du secteur autres, qui comprend les résultats de notre participation de 30,9 % dans S&WHL, ont été plus élevés pour le trimestre terminé le 28 février 2007, par rapport au trimestre correspondant de 2006.

Les charges ont augmenté de 17,5 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007. Cette hausse est attribuable aux secteurs de gestion de placements et de société de fiducie. Les charges afférentes à ces secteurs sont plus élevées surtout en raison des résultats des ventes et de l'actif sous-jacent qui seront analysés dans la section pertinente du présent rapport.

L'incidence des produits et des charges a fait augmenter le BAIIA de 19,5 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007 par rapport au trimestre correspondant de 2006. En excluant l'incidence d'un gain lié à la titrisation de la vente de prêts-RER par Fiducie AGF, qui a eu lieu durant le trimestre terminé le 28 février 2006, le BAIIA a augmenté de 40,1 %.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les charges d'amortissement ont diminué de 8,7 % par rapport au trimestre correspondant de 2006. La baisse est surtout attribuable à la diminution de l'amortissement des contrats avec des clients, relations clients et contrats de conseils en placement, qui était 2,3 M\$ inférieur, car certains contrats ont été entièrement amortis au quatrième trimestre de 2006. L'amortissement des commissions de vente reportées du secteur de gestion de placements a représenté 26,5 M\$ (27,2 M\$ en 2006) du total des charges d'amortissement.

Les intérêts débiteurs sont passés de 0,5 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2006 à 1,0 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation du solde moyen des prêts.

Les impôts sur les bénéfices pour le trimestre terminé le 28 février 2007 se sont élevés à 10,7 M\$, contre 10,3 M\$ pour le premier trimestre de 2006, selon un taux d'imposition effectif de 22 % au premier trimestre de 2007, contre 30,8 % pour le trimestre correspondant de 2006.

L'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 38,1 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007, par rapport à 23,2 M\$ pour la même période en 2006. Le résultat de base et dilué par action tiré des activités poursuivies s'est élevé respectivement à 0,43 \$ et à 0,42 \$ par action au premier trimestre de 2007, contre 0,26 \$ par action en 2006.

Le bénéfice net s'est établi à 36,3 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007, comparativement à 24,1 M\$ en 2006. Le bénéfice net au 28 février 2007 comprend une perte de 2,2 M\$, déduction faite des impôts, suite à la dissolution de sociétés en commandite et 0,4 M\$, déduction faite des impôts, relié au bénéfice net tirés des activités destinées à la vente.

La section qui suit présente une analyse détaillée des résultats de chaque secteur d'exploitation pour le trimestre terminé le 28 février 2007 en regard de ceux du trimestre terminé le 28 février 2006.

Résultats des secteurs d'exploitation

La société présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placement et effectue la gestion et le placement des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux services de conseils en placement aux particuliers bien nantis. Ce secteur comprend également les activités de Highstreet, propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc. Le secteur des activités de société de fiducie offre une vaste gamme de services et de produits en fiducie, y compris les CPG, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Le secteur autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, et les intérêts débiteurs sur notre dette à long terme. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts.

Le 28 février 2007, la société a annoncé son intention de vendre les activités d'Investmaster. Par conséquent, les activités d'Investmaster pour 2007 ont été comptabilisées à titre d'activités destinées à la vente, et les résultats des exercices antérieurs ont été retraités de manière à présenter l'exploitation, l'actif, le passif et les flux de trésorerie d'Investmaster à titre d'activités destinées à la vente.

Activités de gestion de placements

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Notre secteur des activités de gestion de placements offre des produits et services dans un contexte de gestion globale du patrimoine, notamment les fonds communs de placement, les produits intégrés et la gestion privée des investissements. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers, les planificateurs financiers, les courtiers, les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés d'experts-conseils.

De nombreux fournisseurs, canadiens et étrangers, se livrent une vive concurrence au sein du marché de la gestion de placements. Bien que l'industrie des fonds communs de placement soit en voie de devenir un marché établi, de nombreuses occasions de croissance sont présentes.

Stratégie et faits saillants du secteur de gestion de placements

Les priorités stratégiques de notre secteur de gestion de placements, qui sont présentées de façon détaillée dans le rapport de gestion de l'exercice 2006, portent sur l'excellence prévisible dans trois secteurs de base : gestion de placements, gestion des relations et gestion des produits.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2007, nos efforts constants ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Nos ventes nettes se sont largement améliorées. Pour le premier trimestre de l'exercice 2007, nous avons enregistré des ventes nettes de plus de 1,0 G\$, soit une hausse importante par rapport aux rachats nets de 99,0 M\$ un an plus tôt. Grâce à la vigueur de nos ventes nettes ce trimestre, nous nous sommes classés au premier rang parmi les sociétés canadiennes non bancaires de fonds communs de placements durant le trimestre.
- Nous avons commercialisé avec succès les fonds internationaux. AGF gère sa gamme de produits proactivement, afin d'assurer une offre exhaustive de produits pour répondre aux besoins changeants des clients. Récemment, AGF a mis l'accent sur les fonds internationaux, car les Canadiens investissent de plus en plus à l'extérieur du

Canada. Les ventes nettes de fonds d'actions internationales pour le trimestre terminé le 28 février 2007 se sont établies à 474,9 M\$, contre des rachats nets de 198,2 M\$ pour le trimestre correspondant en 2006.

- Nous avons continué d'appliquer rigueur et discipline à notre processus de gestion de placements. Ainsi, AGF est demeurée dans le peloton de tête de son industrie. Sur un an, AGF a enregistré le pourcentage le plus élevé d'actif au-dessus de la médiane et le troisième pourcentage de fonds au-dessus de la médiane parmi les dix principales sociétés de l'industrie au Canada au 28 février 2007.
- Nous avons le pourcentage le plus élevé de fonds dans le premier quartile sur trois ans et le deuxième pourcentage le plus élevé de fonds dans le premier quartile sur un an parmi les dix principales sociétés de l'industrie au Canada.
- Nous avons poursuivi nos efforts en matière de gestion des relations. Durant le trimestre, nous avons solidifié nos relations avec les conseillers en placements au sein du marché canadien. Du côté institutionnel, nous avons affermi nos projets d'expansion au Canada et à l'étranger.
- Le 1^{er} décembre 2006, nous avons mené à bien la convention d'achat d'une participation de 80 % dans Highstreet, propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc., une firme-conseil en valeurs située à London, en Ontario, dont l'actif géré s'élevait à 4,8 G\$ à la clôture. Robert Badun, ancien chef de la direction de Highstreet, est maintenant président de Gestion privée des investissements AGF Limitée. L'acquisition de Highstreet rehausse la présence d'AGF dans le marché grandissant des particuliers bien nantis et accroît notre compétence au sein du marché institutionnel. Le style quantitatif unique de Highstreet complète l'expertise actuelle d'AGF en gestion de placements.

Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des frais mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque fonds. De plus, nous touchons des frais sur l'actif géré de nos clients institutionnels et de gestion privée des investissements. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers. Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré global au cours des trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 :

(en millions de dollars)	2007		2006		Variation en %
Trimestres terminés les 28 février					
Actif géré de fonds communs de placement au début du trimestre	26 857	\$	22 209	\$	20,9 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	2 171		1 146		89,4 %
Rachats de fonds communs de placement	(1 129)		(1 245)		(9,3) %
Ventes (rachats) de fonds communs de placement, montant net	1 042		(99)		(1 152,6) %
Plus-value des portefeuilles de fonds	899		1 395		(35,6) %
Actif géré de fonds communs de placement à la fin du trimestre	28 798	\$	23 505	\$	22,5 %
Actif géré de clients institutionnels	10 773		7 532		43,0 %
Actif géré de GPI	12 156		5 872		107,0 %
Actif géré global	51 727	\$	36 909	\$	40,1 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement du trimestre	28 053	\$	23 196	\$	20,9 %

Le rendement solide des placements et les ventes nettes de plus de 1,0 G\$ ont rehaussé l'actif géré de fonds communs de placement, passant de 26,9 G\$ au 30 novembre 2006 à 28,8 G\$ au 28 février 2007. L'actif géré de fonds communs de placement a augmenté de 22,5 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2006. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement pour le trimestre terminé le 28 février 2007 s'est établi à 28,1 G\$, soit une hausse de 20,9 % en regard du trimestre terminé le 28 février 2006. Pour les douze derniers mois, l'actif géré de clients institutionnels s'est chiffré à 10,8 G\$, soit une augmentation de 3,2 G\$ suivant le rendement solide des placements et l'acquisition de nouveaux mandats. Depuis le 28 février 2006, l'actif géré de GPI a augmenté de 6,3 G\$, s'établissant à 12,2 G\$, surtout en raison de l'acquisition de Highstreet. Par conséquent, l'actif géré global s'est établi à 51,7 G\$, soit une hausse de 40,1 %.

Le rendement du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) a augmenté de 3,38 %, l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) a reculé de 1,81 % et l'indice composé S&P/TSX a crû de 2,93 %. Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, la plus-value marchande globale de nos portefeuilles de fonds communs de placement déduction faite des frais de gestion et des charges payés par les fonds divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement s'est élevée à 3,2 %.

L'incidence de l'appréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des parts de fonds communs de placement AGF depuis le 30 novembre 2006 a entraîné une augmentation de l'actif géré d'environ 0,1 G\$.

Pour les cinq ans terminés le 28 février 2007, 62,0 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane. Pour les dix ans terminés le 28 février 2007, 67,0 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)					
Trimestres terminés les 28 février		2007		2006	Variation en %
Produits					
Frais de gestion et de conseils, montant net		124,5	\$	102,1	\$ 21,9 %
Frais d'administration et autres produits		26,4		17,1	54,4 %
Frais de vente reportés		4,9		7,3	(32,9) %
Revenus de placement		0,7		1,3	(46,2) %
		156,5		127,8	22,5 %
Charges					
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration		43,1		38,6	11,7 %
Commissions de suivi		38,4		28,9	32,9 %
Frais de conseils en placement		4,0		6,9	(42,0) %
		85,5		74,4	14,9 %
BAIIA ¹		71,0		53,4	33,0 %
Amortissement		30,0		32,7	(8,3) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels		41,0	\$	20,7	\$ 98,1 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Produits

Les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 22,5 % par rapport au trimestre terminé le 28 février 2006. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de gestion et de conseils, montant net

La valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement a augmenté de 20,9 % pour le premier trimestre de l'exercice 2007, et le montant net des frais de gestion et de conseils a crû de 21,9 % par rapport à la même période l'an dernier. L'actif géré de fonds communs de placement moyen comprend Harmony, notre produit de placement personnalisé en expansion rapide. Cependant, les produits d'Harmony sont inscrits au poste des frais d'administration et autres produits, selon l'explication fournie ci-après.

Harmony comptait pour 7,6 % de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré pour le trimestre terminé le 28 février 2007, contre 6,59 % au 28 février 2006. En excluant l'actif géré d'Harmony, la hausse de 20,9 % d'un premier trimestre à l'autre correspond à la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement.

Les produits tirés des frais de gestion et de conseils pour le trimestre terminé le 28 février 2007 sont comptabilisés déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et aux autres entités de financement indépendantes qui représentent 2,1 M\$ (2,9 M\$ en 2006).

Frais d'administration et autres produits

Les frais d'administration et autres produits, qui comprennent les frais tirés d'Harmony et de l'actif géré des clients institutionnels et de GPI, ont augmenté de 54,4 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007, par rapport au trimestre correspondant un an plus tôt. Nous avons assisté à une forte croissance des produits d'Harmony, à l'acquisition de Highstreet et à une croissance interne de l'actif géré des clients institutionnels et de GPI.

Frais de vente reportés

Nous avons touché des frais de vente reportés au rachat de titres comportant des frais de vente reportés éventuels, pour lesquels nous avons financé les commissions de vente aux courtiers. Les frais de vente reportés correspondent généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des titres de fonds, si ceux-ci sont rachetés au cours des deux premières années, et diminuent jusqu'à néant après sept ans. Les produits tirés des frais de vente reportés fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs comportant des frais de vente reportés.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les produits tirés des frais de vente reportés ont diminué de 32,9 % en regard du trimestre terminé le 28 février 2006, correspondant à la baisse du taux de rachat de fonds communs de placement.

Charges

Les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 14,9 % par rapport au trimestre terminé le 28 février 2006. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les charges afférentes aux frais de vente, frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 43,1 M\$, soit une hausse de 4,5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2006. Cette hausse se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2007
Trimestre terminé le 28 février	
Diminution des charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds	(1,4) \$
Augmentation des charges liées aux options sur actions, aux UAPR et aux UARL	0,4
Augmentation des charges liées à la rémunération	4,3
Diminution des charges diverses	(0,5)
Charges liées à Highstreet (acquisition de Highstreet le 1 ^{er} décembre 2006)	1,7
	4,5 \$

Les variations au sein des postes entre le trimestre terminé le 28 février 2007 et l'exercice précédent se résument comme suit :

- Les charges découlant de la prise en charge des frais sont inférieures vu l'augmentation de notre actif géré. Une part importante des charges des fonds est fixe.
- L'augmentation des charges liées aux options sur actions, aux UAPR et aux UARL résulte du versement d'attributions vers la fin de 2006, et de la plus-value des UAPR et des UARL vu la hausse du cours de notre action.
- L'augmentation des charges liées à la rémunération provient des primes liées au rendement.
- La diminution des charges diverses est surtout attribuable à la réduction des dépenses afférentes à l'amélioration des systèmes pour soutenir les initiatives de vente et de marketing.
- Nous avons acheté Highstreet le 1^{er} décembre 2006. Par conséquent, aucune charge liée à cette acquisition n'est inscrite pour l'exercice précédent.

Commissions de suivi

Les commissions de suivi versées aux courtiers en valeurs mobilières sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des frais de vente reportés et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions de suivi annualisées en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement sont passées de 0,499 % pour le trimestre terminé le 28 février 2006 à 0,548 % un an plus tard, en raison de la proportion supérieure de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition et du changement de la composition des avoirs pour des produits gérés, comme Harmony et Éléments, qui en règle générale ont des commissions de suivi plus élevées.

Frais de conseils en placement

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les frais des conseillers en placement externes ont diminué 42,0 %, la moyenne de l'actif géré par les sous-conseillers externes étant inférieure à celle du trimestre correspondant de 2006. L'actif géré par les sous-conseillers a diminué suivant la décision de faire appel à AGF International Advisors Company Limited à titre de firme-conseil du Fonds valeur internationale AGF et de la Catégorie Valeur internationale AGF.

BAIIA

Le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est établi à 71,0 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007, contre 53,4 M\$ pour le trimestre correspondant 2006, soit une hausse de 33,0 %. L'augmentation de 17,6 M\$ est surtout attribuable à l'actif géré supérieur, à la prise en charge inférieure, aux frais de conseils en placement inférieurs et à l'incidence de l'acquisition de Highstreet.

Amortissement

L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de conseils en placement.

La société finance toutes les commissions de vente payées sur ses ressources monétaires internes. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des frais de vente reportés. La charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 26,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2007, contre 27,2 M\$ pour le trimestre correspondant un an plus tôt.

Durant le premier trimestre de l'exercice de 2007, nous avons versé 43,7 M\$ en commissions de vente, contre 22,2 M\$ en 2006. Au 28 février 2007, le solde non amorti des commissions de vente reportées s'est élevé à 285,6 M\$, contre 268,2 M\$ au 30 novembre 2006, soit une baisse de 17,4 M\$. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres comportant des frais de vente reportés avaient été rachetés au 28 février 2007, sont estimés à environ 381,3 M\$ (362,4 M\$ en 2006).

Activités de société de fiducie

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des CPG, des prêts immobiliers garantis, des prêts investissement et des marges de crédit sur valeur immobilière (« MCVI »).

Les prêts investissement offerts par Fiducie AGF consistent en prêts investissement et en prêts-RER garantis distribués par l'intermédiaire des conseillers en placements. Le marché de ces produits est vigoureux et il est en croissance grâce aux efforts des conseillers en placements qui continuent d'élargir leur gamme de produits tout en répondant aux besoins de leurs clients. Fiducie AGF possède un avantage concurrentiel au sein du réseau des conseillers, car nous mettons à profit les relations de nos représentants de fonds communs de placement AGF. Ces représentants participent avec succès au réseau des conseillers depuis 50 ans.

La société offre des prêts immobiliers garantis aux Canadiens qui ont un bon dossier de crédit mais qui, dans certains cas, n'ont pas satisfait aux exigences des grandes banques canadiennes régissant l'admissibilité aux prêts immobiliers garantis assortis des taux les plus bas. Il s'agit d'un créneau très attrayant, car il est fragmenté et encore peu développé. À la forte demande à long terme créée par un marché mal desservi s'ajoute la demande créée par la faiblesse des taux d'intérêt et la vigueur des prix du logement. Les prêts immobiliers garantis sont distribués principalement par le réseau de courtiers en hypothèques, qui a récemment enregistré une forte croissance. Les emprunteurs ont choisi de s'adresser aux courtiers en hypothèques pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts immobiliers garantis par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution.

Stratégie et faits saillants du secteur de société de fiducie

Nous cherchons à obtenir un rendement financier élevé tout en maximisant les synergies avec le secteur de gestion de placements.

Nos stratégies s'articulent sur les priorités suivantes :

- continuer d'élargir la portée géographique du réseau de distribution des prêts hypothécaires de Fiducie AGF pour inclure le Canada Atlantique et les Prairies
- lancer de nouveaux produits qui répondent directement aux besoins des conseillers

- mettre en place une commercialisation efficace et sélective
- appliquer des normes rigoureuses de souscription de prêts et de contrôle des coûts

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, nous avons continué d'agrandir notre équipe des ventes pour promouvoir les prêts investissement et les prêts hypothécaires. Le programme de prêts-RER a enregistré des montages des prêts record au premier trimestre, car un nombre plus important de courtiers et de conseillers ont offert les prêts-RER de Fiducie AGF à leurs clients. Fiducie AGF a, par ailleurs, continué d'appuyer les représentants de gestion de placements AGF afin de faciliter l'accès à nos produits pour leurs clients et de promouvoir les produits en fiducie auprès des conseillers.

Fiducie AGF continuera de maximiser les synergies opérationnelles avec le secteur de gestion de placements au moyen de produits en fiducie qui aident les conseillers en placements à élargir et à intensifier leurs relations avec leurs clients. En outre, nous rehausserons les rendements en augmentant la taille de nos portefeuilles de prêts personnels et hypothécaires.

Nous prévoyons que la mise en œuvre de la stratégie adoptée par Fiducie AGF donnera lieu à une croissance soutenue. Nos plans de croissance exigent que nous investissions dans le développement de produits et l'expansion de nos équipes de vente et de notre personnel administratif, ce qui pourrait engendrer une augmentation des charges autres que d'intérêts supérieure à celle de la marge d'intérêt totale correspondante pour le reste de l'exercice 2007.

Opération de titrisation

Le 28 février 2006, Fiducie AGF a titrisé 218,4 M\$ de prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Au 28 février 2007, l'encours des prêts titrisés atteignait 144,4 M\$. Lorsque des prêts-RER sont titrisés, l'opération est comptabilisée comme une vente. Des hypothèses telles que les remboursements anticipés, les pertes sur prêts prévues et les durées restantes permettent de porter immédiatement aux résultats les gains ou les pertes liés à la vente de prêts. Les actifs de prêts connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et un passif lié à la gestion est engagé. Chaque trimestre, un montant est inclus dans les résultats financiers de Fiducie AGF, montant qui est fonction de l'amortissement des droits conservés et du passif lié à la gestion ainsi que de toute modification des hypothèses.

Fiducie AGF compte titriser environ 265,0 M\$ de prêts-RER durant le trimestre devant se terminer le 31 mai 2007.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités de société de fiducie pour les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2007	2006	Variation en %
Trimestres terminés les 28 février			
Intérêts créditeurs			
Intérêts sur les prêts	43,1 \$	23,7 \$	81,9 %
Intérêts sur les placements	4,1	1,9	115,8
	47,2	25,6	84,4 %
Intérêts débiteurs			
Intérêts sur les dépôts	26,4	13,8	91,3 %
Autres passifs	3,3	1,3	153,8 %
	29,7	15,1	96,7 %
Intérêts créditeurs, montant net	17,5	10,5	66,7 %
Frais d'administration et autres produits	1,7	1,3	30,8 %
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	0,6	9,9	(93,9) %
	19,8	21,7	(8,8) %
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	9,0	5,8	55,2 %
Provision pour pertes sur prêts	2,7	2,5	8,0 %
	11,7	8,3	41,0 %
BAIIA ¹			
Amortissement	8,1	13,4	(39,6) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	0,3	0,3	0,0 %
	7,8 \$	13,1 \$	(40,5) %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Produits, intérêts créditeurs, montant net et marge d'intérêt nette

Le montant net des intérêts créditeurs, qui est présentée déduction faite de l'intérêt sur les dépôts, a crû de 66,7 %, car l'encours moyen des prêts au premier trimestre de 2007 était plus élevé d'environ 66 % que celui au premier trimestre de 2006. Les frais d'administration et autres produits ont augmenté de 30,8 %, car l'encours des prêts est plus élevé. Le gain lié à la titrisation et éléments connexes se sont établis à 0,6 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007, contre un gain de 9,9 M\$ lié à la titrisation au premier trimestre de l'exercice 2006. Ces facteurs expliquent la baisse de 8,8 % des produits. En excluant l'incidence du gain lié à la titrisation, les produits du secteur de société de fiducie ont crû de 67,8 %.

La marge d'intérêt nette moyenne des produits de prêts s'est établie à 2,73 % pour le premier trimestre de 2007 (2,80 % pour le premier trimestre de 2006). Ce rétrécissement de la marge s'explique par une légère baisse de la marge du portefeuille de prêts investissement et par le changement de la composition des portefeuilles pour inclure davantage de MCVI de haute qualité, qui sont tarifées selon leur niveau de risque et par conséquent qui génèrent une marge plus faible que les autres produits de prêts de Fiducie AGF.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont crû de 55,2 % au premier trimestre de l'exercice 2007 en regard du premier trimestre de l'exercice 2006, par suite d'une hausse des effectifs afin de soutenir l'augmentation importante du volume au cours des douze derniers mois. En outre, les charges ont augmenté en raison de la hausse des montages des prêts, car la rémunération des équipes des ventes internes comprend une rémunération variable liée à l'accroissement de l'actif, et les effectifs ont augmenté pour servir les nouvelles relations.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts a augmenté de 8,0 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007 en regard du trimestre terminé le 28 février 2006, vu la taille supérieure de nos portefeuilles de prêts. Cette hausse de la provision pour pertes sur prêts a été modérée par des recouvrements s'élevant à 0,6 M\$ au premier trimestre de 2007.

BAIIA

La forte croissance de l'actif a fait augmenter le BAIIA de 8,1 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2007, ce qui représente une baisse de 39,6 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2006. En excluant l'incidence de la titrisation, le BAIIA a grimpé de 131,4 % pour le trimestre terminé le 28 février 2007 en regard du trimestre terminé le 28 février 2006.

Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2007		2006		Variation en %	
Trimestres terminés les 28 février						
Prêts immobiliers garantis						
Prêts hypothécaires assurés	404,3	\$	330,9	\$	22,2	%
Prêts hypothécaires conventionnels	605,6		284,9		112,6	%
MCVI	207,0		4,4		4 604,5	%
	1 216,9		620,2		96,2	%
Prêts investissement						
Prêts investissement garantis	1 005,6		549,0		83,2	%
Prêts-RER	515,4		250,4		105,8	%
Autres prêts	15,5		12,2		27,0	%
	1 536,5		811,6		89,3	%
Autres actifs	356,8		456,5		(21,8)	%
Total de l'actif	3 110,2	\$	1 888,3	\$	64,7	%
Intérêts créditeurs, montant net ¹	17,5	\$	10,5	\$	66,7	%
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	0,6		9,9		(93,9)	%
Autre bénéfice	1,7		1,3		30,8	%
Charges autres que d'intérêts	9,3		6,1		52,5	%
Provision pour pertes sur prêts	2,7		2,5		8,0	%
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	7,8	\$	13,1	\$	(40,5)	%
Ratio d'efficacité ²	47,0	%	28,1	%		
Ratio actif-capitaux propres	14,4		16,7			

¹ Le montant net des intérêts créditeurs est constaté, déduction faite des commissions d'agent.

² Le ratio d'efficacité résulte de la division des charges autres que d'intérêts par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits tirés des frais.

Croissance des actifs en prêts

Les actifs en prêts ont crû considérablement au cours du trimestre terminé le 28 février 2007. Les prêts immobiliers garantis ont bondi de 96,2 %, les efforts de vente déployés dans le réseau des courtiers en hypothèques ayant continué de porter leurs fruits, et ont été appuyés par les montages soutenus de MCVI dans le réseau des conseillers.

L'encours des prêts-RER a augmenté de 265,0 M\$ au 28 février 2007, par suite d'une saison des RER solide et du fait que les conseillers en placements ont encore fait appel au système de demande en ligne de Fiducie AGF. De nouveaux produits de prêts investissement et l'amélioration des liens avec les représentants de fonds communs de placement AGF ont également contribué à l'augmentation globale du nombre de prêts consentis, les prêts investissement garantis accordés se chiffrant à 1,0 G\$ au 28 février 2007, contre 549 M\$ au 28 février 2006, soit une hausse de 83,2 %.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience (charges autres que d'intérêts divisées par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits tirés des frais) est un indicateur de rendement clé permettant d'assurer que les charges sont contenues au cours de l'expansion des activités de société de fiducie. Le ratio d'efficience s'est amélioré, passant de 28,1 % en 2006 à 47,0 % en 2007, surtout grâce au gain à la vente suivant la titrisation au premier trimestre de l'exercice 2006.

Bilan

Au cours du dernier exercice, le total de notre bilan s'est considérablement accru, mais notre situation financière est demeurée solide. L'actif global s'établissait à 3,1 G\$ au 28 février 2007, ce qui représente une hausse de 64,7 % par rapport au 28 février 2006. Le ratio actif-capitaux propres était de 14,4 au 28 février 2007, contre 16,7 un an plus tôt, ce qui est inférieur au ratio maximal autorisé de 17,5. Le ratio des capitaux propres pondéré du risque était de 10,6 % au 28 février 2007. Au cours du trimestre terminé le 28 février 2007, Fiducie AGF a reçu 32,5 M\$ de La Société de Gestion AGF Limitée sous forme de titres de créances et de capitaux propres afin de soutenir le niveau supérieur d'actifs. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et les placements à court terme atteignant 305,6 M\$ au 28 février 2007 (394 M\$ en 2006).

Crédit des portefeuilles de prêts

Au 28 février 2007, la qualité du crédit des portefeuilles était constante par rapport au 28 février 2006. Les prêts douteux en pourcentage des portefeuilles ont augmenté. Cependant, une analyse prêt par prêt est effectuée chaque mois, et la direction estime que les pertes des portefeuilles demeureront conformes aux niveaux historiques récents, étant donné la conjoncture stable du marché immobilier. La provision générale pour pertes sur prêts hypothécaires conventionnels a été relevée à 5,5 M\$ en 2007, contre 2,9 M\$ un an plus tôt. La provision générale pour pertes sur prêts investissement est passée de 3,6 M\$ au trimestre terminé le 28 février 2006 à 6,2 M\$ au trimestre terminé le 28 février 2007. Environ 40,1 % des prêts immobiliers garantis sont assurés. Nous sommes bien nantis pour les prêts investissement hors RER, et les pertes sur prêts depuis le lancement du programme ont été minimes. Pour les prêts-RER, les charges sur les prêts douteux, qui comprennent l'augmentation des provisions spécifiques et les radiations, déduction faite des recouvrements (sauf les prêts-RER titrisés), s'établissaient à 0,4 M\$ au 28 février 2007 (0,9 M\$ au 28 février 2006). Pour l'encours de nos produits de prêts, les charges sur les prêts douteux étaient de 0,3 M\$ (0,0 M\$ au 28 février 2006).

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie consolidés liés aux activités poursuivies (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) ont atteint 68,7 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007, contre 48,4 M\$ au 28 février 2006.

Les flux de trésorerie consolidés disponibles de la société (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies moins les commissions de vente versées) se sont établis à 25,0 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2007, contre 26,2 M\$ un an plus tôt. Pour le premier trimestre de 2007, AGF a versé des commissions de vente totalisant 43,7 M\$, qui ont été reportées aux fins comptables, contre 22,2 M\$ un an plus tôt qui ont été versées et reportées. Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont servi principalement à financer les opérations suivantes :

(en millions de dollars)	2007		2006	
Trimestres terminés les 28 février				
Versement de dividendes	16,1	\$	13,4	\$
Rachat pour annulation d'actions de catégorie B	0,0		4,3	
Acquisitions	19,9		0,2	
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'autres actifs incorporels	0,8		3,7	
Placements	1,1		0,8	
Remboursement de la dette	0,0		1,2	
Placement dans le secteur de société de fiducie (éliminé à la consolidation)	32,5		18,0	
	70,4	\$	41,6	\$

Les flux de trésorerie disponibles n'ont pas suffi pour financer les opérations mentionnées plus haut et par conséquent nos emprunts bancaires ont augmenté de 99,0 M\$ durant le trimestre terminé le 28 février 2007 (28,0 M\$ en 2006).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 61,3 M\$ depuis le 30 novembre 2006 (augmentation de 251,3 M\$ en 2006), ce qui s'explique essentiellement par la baisse de la trésorerie du secteur de société de fiducie. Durant le trimestre terminé le 28 février 2007, Fiducie AGF a utilisé la trésorerie pour financer la croissance des actifs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés se sont établis à 342,8 M\$ au 28 février 2007, contre 411,3 M\$ un an plus tôt.

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 200,0 M\$, dont 45,0 M\$ étaient inutilisés au 28 février 2007. À l'exclusion de la trésorerie du secteur de société de fiducie, qui permet de financer les prêts aux clients, la trésorerie de la société s'est élevée à 37,2 M\$ au 28 février 2007, dont une partie servira à rembourser les emprunts bancaires au deuxième trimestre de 2007. En règle générale, au cours du premier trimestre de chaque exercice, nos secteurs de gestion de placements et de société de fiducie utilisent de façon plus importante la trésorerie, en raison des activités de ventes et du versement de la rémunération liée au rendement accumulée pendant l'exercice précédent. Cette facilité pourra être utilisée pour répondre à des besoins futurs d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettra, dans un avenir rapproché, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser la dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de verser des dividendes trimestriels.

Dividendes

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, nous avons déclaré un dividende de 20 ¢ par action sur les actions de catégorie A et de catégorie B. Le dividende sera versé le 20 avril 2007 aux actionnaires inscrits en date du 10 avril 2007. Il s'agit d'une hausse de 11 % par rapport au dividende de 18 ¢ par action déclaré pour le trimestre précédent.

Les porteurs d'actions de catégorie B reçoivent des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie A alors en circulation, sans préférence ou priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré s'il existe un manquement à nos engagements sur notre facilité de prêts ou si le versement d'un dividende causerait un tel manquement.

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B à recevoir la totalité ou une partie de leur dividende en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date d'inscription applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B et sur les actions de catégorie A se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2006	2005	2004	2003	2002
Par action	0,690 \$	0,560 \$	0,410 \$	0,295 \$	0,255 \$
Taux d'augmentation	23 %	37 %	39 %	16 %	16 %

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par notre conseil d'administration.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation au 28 février 2007 et au 28 février 2006. Pour plus de détails, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

	2007	2006
Actions		
Actions de catégorie A	57 600	57 600
Actions de catégorie B	89 559 274	88 958 375
Options sur actions		
Options en cours	4 173 434	4 566 600
Options pouvant être exercées	2 122 517	1 502 388

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	28 févr. 2007	30 nov. 2006	31 août 2006	31 mai 2006
Produits (activités poursuivies)	177,0 \$	158,7 \$	146,8 \$	152,3 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ¹	68,7	53,8	61,6	55,0
BAlIA (activités poursuivies) ²	80,4	60,0	56,2	64,6
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	48,8	25,8	22,2	30,4
Bénéfice net	36,3	21,0	34,6	33,0
Résultat par action				
De base	0,41 \$	0,24 \$	0,40 \$	0,37 \$
Dilué	0,40 \$	0,23 \$	0,39 \$	0,37 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 474 827	89 174 064	89 055 124	89 006 146
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	90 640 734	89 890 105	89 457 921	89 973 999

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	28 févr. 2006	30 nov. 2005	31 août 2005	31 mai 2005
Produits (activités poursuivies)	149,5 \$	134,6 \$	141,2 \$	135,7 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ¹	48,4	48,4	53,6	55,6
BAlIA (activités poursuivies) ²	67,3	50,2	65,5	64,6
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	33,5	15,9	30,3	28,7
Bénéfice net	24,1	28,0	20,3	22,4
Résultat par action				
De base	0,27 \$	0,31 \$	0,23 \$	0,25 \$
Dilué	0,27 \$	0,31 \$	0,23 \$	0,25 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 190 007	89 203 949	89 615 145	90 553 323
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	90 031 001	89 868 786	89 915 618	90 886 073

¹ Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAlIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la société figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour le trimestre terminé le 28 février 2007, dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés de l'exercice 2006, dans la notice annuelle 2006 de la société et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation pertinents du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à www.sedar.com.

La Société de Gestion AGF Limitée
Bilans consolidés

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	28 févr. 2007	30 nov. 2006 (note 3)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	342 824 \$	404 115 \$
Placements à court terme	15 968	10 723
Partie à court terme des droits conservés dans des titrisations (note 2)	4 639	3 767
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	70 857	91 328
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	-	4 703
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins de un an (note 6)	404 503	309 329
Actifs à court terme destinés à la vente (note 3)	3 824	4 527
	842 615	828 492
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement (note 6)	2 348 829	1 997 294
Droits conservés dans des titrisations (note 2)	22 957	23 893
Participation dans une société associée	109 810	107 735
Autres placements	5 223	5 524
Contrats de gestion	478 259	478 259
Contrats avec des clients, relations clients et contrats de conseils en placement, déduction faite de l'amortissement cumulé	58 104	59 583
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé	285 649	268 243
Immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé	19 155	19 848
Écart d'acquisition (note 4)	204 289	126 399
Autres actifs	451	900
Actifs à long terme destinés à la vente (note 3)	3 335	3 598
	4 378 676 \$	3 919 768 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	141 929 \$	160 259 \$
Impôts sur les bénéfices exigibles	2 677	-
Partie de la dette à long terme échéant dans moins de un an (note 7)	180 900	56 000
Dépôts échéant dans moins de un an (note 6)	1 217 382	1 022 774
Passif à court terme lié aux actifs destinés à la vente (note 3)	3 329	4 286
	1 546 217	1 243 319
Dépôts (note 6)	1 561 559	1 465 490
Dette à long terme (note 7)	25 900	-
Impôts sur les bénéfices futurs	227 928	230 305
Autres passifs à long terme	396	127
Passif à long terme lié aux actifs destinés à la vente (note 3)	605	756
	3 362 605	2 939 997
Part des actionnaires sans contrôle	323	-
Capitaux propres		
Capital-actions (note 8)	412 505	403 566
Surplus d'apport (note 8)	11 621	10 470
Bénéfices non répartis	585 773	565 576
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 1)	5 849	-
Écart de conversion des devises	-	159
	1 015 748	979 771
	4 378 676 \$	3 919 768 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des résultats

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 28 février	
	2007	2006 (note 3)
Produits		
Frais de gestion et de conseils, montant net	124 545 \$	102 106 \$
Frais d'administration et autres produits	28 061	18 969
Frais de vente reportés	4 850	7 309
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produits connexes	661	9 850
Revenus de placement	1 422	787
	159 539	139 021
Intérêts créditeurs de la société de fiducie (notes 1 et 10)	47 215	25 626
Intérêts débiteurs de la société de fiducie (notes 1 et 10)	(29 724)	(15 111)
Intérêts créditeurs de la société de fiducie, montant net	17 491	10 515
Total des produits	177 030	149 536
Charges		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	51 496	43 826
Commissions de suivi	38 434	28 939
Frais de conseils en placement	4 041	6 930
Amortissement des commissions de vente reportées	26 515	27 150
Amortissement des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de conseils en placement	1 479	3 821
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 305	2 393
Intérêts débiteurs	1 047	516
Dotation à la provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	2 695	2 487
	128 012	116 062
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle	49 018	33 474
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie)		
Exigibles	13 664	13 075
Futurs	(2 928)	(2 753)
	10 736	10 322
Part des actionnaires sans contrôle (note 4)	220	-
Bénéfice net tiré des activités poursuivies du trimestre	38 062	23 152
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 5)	(2 128)	-
Bénéfice net tiré des activités destinées à la vente, déduction faite des impôts (note 3)	382	934
Bénéfice net du trimestre	36 316 \$	24 086 \$
Résultat par action (note 8)		
De base tiré des activités poursuivies	0,43 \$	0,26 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	0,42 \$	0,26 \$
De base	0,41 \$	0,27 \$
Dilué	0,40 \$	0,27 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des bénéfices non répartis

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 28 février	
	2007	2006 (note 3)
Bénéfices non répartis au début du trimestre	565 576 \$	527 197 \$
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de nouvelles conventions comptables (note 1)	(25)	–
Solde au début du trimestre, retraité	565 551	527 197
Bénéfice net du trimestre	36 316	24 086
	601 867	551 283
Déduire		
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	16 094	13 371
Excédent payé sur la valeur comptable des actions de catégorie B sans droit de vote AGF rachetées à des fins d'annulation	–	3 437
	16 094	16 808
Bénéfices non répartis à la fin du trimestre	585 773 \$	534 475 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	28 févr. 2007 (note 1)
Bénéfice net	36 316 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes ¹	1 598
Gain non matérialisé sur les titres disponibles à la vente ²	459
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	2 057
Résultat étendu	38 373 \$

¹ déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,3 M\$

² déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,1 M\$

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	28 févr. 2007 (note 1)
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début du trimestre	3 792 \$
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	2 057
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin du trimestre	5 849 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 28 février	
	2007	2006 (note 3)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du trimestre	36 316 \$	24 086 \$
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 5)	2 128	—
Bénéfice net tiré des activités destinées à la vente (note 3)	(382)	(934)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	38 062	23 152
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des commissions de vente reportées	26 515	27 150
Amortissement des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de conseils en placement	1 479	3 821
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 305	2 782
Impôts sur les bénéfices futurs	(2 928)	(2 753)
Gain à la vente de prêts-RER titrisés	—	(9 850)
Swaps évalués au marché	28	(116)
Dotation à la provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	2 695	2 487
Autres	525	1 714
	68 681	48 387
Augmentation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(12 782)	(34 441)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies, montant net	55 899	13 946
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation destinées à la vente, montant net	(254)	583
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	55 645	14 529
Activités de financement		
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF à des fins d'annulation	—	(4 323)
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	3 267	675
Dividendes	(16 094)	(13 371)
Augmentation des emprunts bancaires	99 000	28 000
Diminution d'autres éléments de la dette à long terme	—	(1 202)
Augmentation des dépôts de la société de fiducie	306 930	295 316
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	393 103	305 095
Activités d'investissement		
Versement de commissions de vente reportées	(43 694)	(22 243)
Produit de la titrisation de prêts-RER	—	206 274
Acquisition de Highstreet Partners Limited, déduction faite de la trésorerie acquise	(19 873)	(216)
Paiement associé à la vente d'activités abandonnées	—	(2 029)
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	(776)	(3 650)
Achat de titres	(1 119)	(849)
Vente de titres	—	2 727
Autres activités d'investissement	1 119	—
Augmentation des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement de la société de fiducie	(445 370)	(249 299)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies, montant net	(509 713)	(69 285)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement destinées à la vente, montant net	(326)	981
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(510 039)	(68 304)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant le trimestre	(61 291)	251 320
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début du trimestre	404 115	159 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du trimestre	342 824 \$	411 294 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux :		
Activités poursuivies	342 824 \$	411 294 \$
Activités destinées à la vente	695	1 118
	343 519 \$	412 412 \$
Composition :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 225 \$	17 020 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la société de fiducie	305 599	394 274
	342 824 \$	411 294 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 (tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF » ou la « société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, selon les principales conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés d'AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2006. Les présents états financiers ne comprennent pas tous les renseignements requis en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 novembre 2006, qui sont présentés dans le rapport annuel 2006 d'AGF. Certains chiffres correspondants des présents états financiers ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Le 1^{er} décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »), propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc., une firme-conseil en valeurs située à London, en Ontario. Se reporter à la note 4.

La société compte vendre les activités d'Investmaster Group Limited (« Investmaster »). Par conséquent, les activités d'Investmaster pour le premier trimestre de 2007 et celui de 2006 ont été comptabilisées à titre d'activités destinées à la vente, comme le précise la note 3.

Note 1 : Modifications de conventions comptables

(a) Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

Le 1^{er} décembre 2006, la société a adopté les chapitres ci-après du *Manuel de l'ICCA* : Instruments financiers – comptabilisation et évaluation (chapitre 3855), Couvertures (chapitre 3865) et Résultat étendu (chapitre 1530). Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés : destinés à la vente, détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. Les passifs financiers sont classés : détenus à des fins de transaction ou autre. Tous les actifs et passifs financiers doivent être comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur la première fois. Les comptabilisations suivantes dépendront du classement de chaque instrument financier. Les coûts de transaction liés aux titres détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs destinés à la vente, aux actifs détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux dépôts sont en règle générale capitalisés et ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, dont les variations sont portées au bénéfice. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les passifs financiers autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement. Les actifs financiers destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur, dont les variations sont portées aux autres éléments du résultat étendu (« AERE ») jusqu'à ce que les actifs financiers soient sortis ou subissent une baisse de valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations des justes valeurs des instruments dérivés sont portées aux résultats, sauf pour les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dont les variations des justes valeurs sont portées aux AERE.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu (« CAERE ») est une nouvelle composante des capitaux propres et un nouvel état, soit l'état du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, a été ajouté aux états financiers de la société. Le résultat étendu comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu de la société. Les AERE incluent les gains et pertes non matérialisés sur les actifs financiers destinés à la vente, l'écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes et les variations des justes valeurs marchandes des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Classement des instruments financiers

Les actifs destinés à la vente sont des actifs financiers non dérivés désignés comme destinés à la vente ou qui ne sont pas classés comme prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance ou détenus à des fins de transaction. Les actifs destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur, les gains et pertes non matérialisés étant portés au CAERE jusqu'à la vente ou la perte de valeur durable, auquel moment les gains ou pertes cumulatifs sont transférés dans l'état consolidé des résultats. Les actifs compris dans cette catégorie sont les placements à court terme et les droits conservés dans des titrisations.

- c) Les placements à court terme ont été réévalués pour inclure les gains et pertes non matérialisés sur ces titres, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 3,2 M\$ (2,7 M\$ déduction faite des impôts).
- d) Les droits conservés dans des titrisations ont été réévalués pour correspondre à leur juste valeur, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 1,4 M\$ (1,0 M\$ déduction faite des impôts).

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés résultant de la délivrance de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à une ou plusieurs dates précises, ou sur demande, habituellement avec intérêts. Ils ne comprennent pas les titres d'emprunt ou les prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction ou destinés à la vente. Les actifs compris dans cette catégorie sont les comptes débiteurs et les prêts immobiliers garantis et prêts investissement. L'adoption du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* a occasionné le reclassement de 15,9 M\$ de coûts de transaction liés aux comptes débiteurs et de 1,9 M\$ de frais liés aux comptes créditeurs et charges à payer dans les prêts immobiliers garantis et prêts investissement et les dépôts.

Comptabilité de couverture

Les instruments dérivés permettent à la société de gérer les risques liés aux taux d'intérêt. La société ne conclut pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Lorsque les instruments dérivés sont utilisés, la société détermine si la comptabilité de couverture est applicable. Si la comptabilité de couverture peut être appliquée, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou couverture de flux de trésorerie. La société documente la couverture au moment de la conclusion du contrat, indiquant les objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'ont conduite à établir cette relation de couverture. La documentation présente l'actif ou le passif couvert, le risque couvert, le genre d'instrument dérivé utilisé et la mesure de son efficacité. Les instruments dérivés doivent être très efficaces pour contrebalancer les variations attribuables aux risques couverts des justes valeurs ou des flux de trésorerie prévus dès la mise en place de la relation de couverture et sur la durée de la couverture.

Les couvertures de juste valeur consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir les variations des justes valeurs d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les instruments financiers dérivés, détenus pour couvrir les justes valeurs, sont comptabilisés à leur juste valeur et leurs variations sont constatées dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de placement ». Les variations des justes valeurs des éléments couverts attribuables aux risques couverts sont également comptabilisées dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de placement » avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts dans le bilan consolidé. Lorsqu'un instrument dérivé ne répond plus aux critères de couverture efficace ou que l'instrument couvert est vendu ou prend fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée prospectivement. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts liés à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est comptabilisé au poste « Revenus de placement » pour les périodes au cours desquelles les éléments couverts influent sur les résultats. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou prennent fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts est immédiatement constaté au poste « Revenus de placement ».

Conformément au chapitre 3865, la partie inefficace cumulée des relations de couverture doit être évaluée, et la partie inefficace des variations des justes valeurs doit être inscrite dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été ajusté de 0,025 M\$, en raison de l'adoption du chapitre 3865.

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, la partie inefficace des variations cumulées des justes valeurs dans les relations de couverture constatée dans l'état consolidé des résultats s'est chiffrée à moins de 0,1 M\$, car elle se rapporte à la relation de couverture de juste valeur.

Au besoin, un ajustement transitoire attribuable aux éléments suivants a été apporté au solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} décembre 2006 : i) les instruments financiers que la société classe comme détenus à des fins de transaction et qui n'avaient pas été comptabilisés à leur juste valeur, ii) l'écart entre la valeur comptable des prêts et des dépôts au 1^{er} décembre 2006 et la valeur comptable calculée au taux d'intérêt effectif à la date d'entrée en vigueur des prêts ou des dépôts. Un ajustement transitoire a été apporté au solde d'ouverture du CAERE au titre des ajustements découlant de la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente. Les soldes des périodes antérieures n'ont pas été retraités. L'incidence de l'adoption de ces normes au 1^{er} décembre 2006 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	30 novembre 2006	Ajustement en raison de l'adoption du chapitre 3855	1 ^{er} décembre 2006
Actif			
Placements à court terme	10 723 \$	3 271 \$	13 994 \$
Droits conservés dans des titrisations	27 660	1 352	29 012
Comptes débiteurs	91 328	(15 928)	75 400
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	2 306 623	3 183	2 309 806
Incidence sur l'actif total	2 436 334 \$	(8 122) \$	2 428 212 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts	2 488 264 \$	(7 074) \$	2 481 190 \$
Instruments dérivés à la valeur de marché	–	(3 754)	(3 754)
Impôts sur les bénéfices futurs	230 305	998	231 303
Comptes créditeurs et charges à payer	160 259	(1 900)	158 359
Incidence sur le passif total	2 878 828 \$	(11 730) \$	2 867 098 \$
Capitaux propres			
Écart de conversion des devises	159 \$	(159) \$	– \$
Bénéfices non répartis	565 576	(25)	565 551
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans les établissements étrangers autonomes	–	159	159
Gain non matérialisé sur les actifs disponibles à la vente	–	3 633	3 633
Cumul des autres éléments du résultat étendu	–	3 792	3 792
Incidence sur les capitaux propres	565 735 \$	3 608 \$	569 343 \$
Incidence sur le passif et les capitaux propres	3 444 563 \$	(8 122) \$	3 436 441 \$

(b) Montant net des intérêts créditeurs des activités de société de fiducie

À partir du 1^{er} décembre 2006, la présentation du bénéfice du secteur des activités de société de fiducie a été modifiée pour rendre compte des intérêts débiteurs sur les dépôts et des autres passifs (note 10). Les périodes correspondantes présentées ont été retraitées. Les intérêts créditeurs et les revenus de placement ont été reclassés en étant virés du poste « Frais d'administration, intérêts créditeurs et autres produits », alors que les autres passifs ont été reclassés en étant virés du poste « Intérêts débiteurs sur les dépôts de la société de fiducie » et du poste « Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ».

Note 2 : Titrisation des prêts de Fiducie AGF

Le 28 février 2006, la société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Compagnie de Fiducie AGF, a titrisé 218,4 M\$ de prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Des flux de trésorerie de 206,3 M\$ ont été touchés à la titrisation et un gain de 9,9 M\$, déduction faite des frais liés à l'opération et des charges, a été enregistré. Au 28 février 2007, l'encours des prêts titrisés correspondait à 144,4 M\$.

Lorsque des prêts-RER sont titrisés en étant vendus à une fiducie de titrisation selon des modalités qui en cèdent le contrôle à un tiers, l'opération est comptabilisée comme une vente et les actifs en prêt connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés. Les droits conservés sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains ou les pertes à la vente de prêts sont portés immédiatement aux résultats. Le montant du gain ou de la perte est déterminé en évaluant la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux principales hypothèses – écart excédentaire, taux d'actualisation des coupons d'intérêt, pertes sur prêts prévues, taux de remboursement anticipé et durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER – qui sont proportionnelles aux risques courus. La juste valeur actuelle des droits conservés est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il a été mentionné plus haut.

La société a inscrit des droits conservés de 27,6 M\$ (27,7 M\$ en 2006) constitués des éléments suivants : i) les droit sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les épargnants ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, lesquels droits sont évalués à 13,0 M\$ (13,7 M\$ en 2006), ii) un nantissement en espèces de 6,2 M\$ (5,7 M\$ en 2006) et iii) un nantissement excédentaire de 8,4 M\$ (8,3 M\$ en 2006).

Au 28 février 2007, les prêts douteux inclus dans le solde des prêts titrisés correspondaient à 0,7 M\$. Au cours du trimestre terminé le 28 février 2007, des prêts-RER titrisés de 0,4 M\$ ont été radiés.

Les droits conservés par la société sont subordonnés aux droits des épargnants. Le droit de recours des épargnants et des fiducies de titrisation se limite aux droits conservés par la société. Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, des flux de trésorerie de 2,5 M\$ ont été touchés relativement à ces prêts titrisés, desquels 0,8 M\$ étaient liés à un nantissement excédentaire et 1,7 M\$, aux coupons d'intérêt. Le total des autres produits constatés au titre de la titrisation pour le trimestre terminé le 28 février 2007 correspond à 0,7 M\$.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et les droits conservés sont les suivantes :

Écart excédentaire	3,9 %
Taux d'actualisation des coupons d'intérêt	7,5 %
Pertes sur prêts prévues	0,8 %
Taux de remboursement anticipé	16,4 %
Durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER	28,5 mois

La société a conservé des responsabilités liées à la gestion des prêts titrisés. Un passif lié à la gestion de 1,1 M\$ était inscrit au 28 février 2007 (1,7 M\$ en 2006). Ce montant représente les frais futurs estimatifs liés à la gestion des prêts titrisés et a été porté en diminution du gain à la vente des prêts-RER. Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, le montant amorti relatif au passif lié à la gestion s'est établi à 0,1 M\$.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques retenues ainsi que la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux variations défavorables de chacune des principales hypothèses au 28 février 2007. Comme cette sensibilité est hypothétique, il ne faut pas s'y fier outre mesure. L'incidence de ces variations de la juste valeur des droits conservés a été calculée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

Juste valeur des droits conservés	27 600	\$
Taux d'actualisation		
+ 10 %	(158)	\$
+ 20 %	(312)	
Taux de remboursement anticipé		
+ 10 %	(262)	\$
+ 20 %	(493)	
Pertes sur prêts prévues		
+ 10 %	(244)	\$
+ 20 %	(488)	

La société, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Compagnie de Fiducie AGF, compte titriser environ 265,0 M\$ de prêts-RER durant le trimestre devant se terminer le 31 mai 2007.

Note 3 : Activités et actifs destinés à la vente

La société compte vendre les activités d'Investmaster. Par conséquent, les activités d'Investmaster pour 2007 ont été comptabilisées à titre d'activités destinées à la vente, et les états financiers présentés antérieurement ont été reclassés afin de rendre compte de ce qui suit :

	Trimestres terminés les 28 février	
	2007	2006
Produits	3 603 \$	4 528 \$
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	382 \$	934 \$
Résultat net par action – de base	0,00 \$	0,01 \$
Résultat net par action – dilué	0,00 \$	0,01 \$
	28 février 2007	30 novembre 2006
Actifs à court terme destinés à la vente		
Trésorerie et dépôts à terme	695 \$	1 792 \$
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	3 129	2 735
	3 824 \$	4 527 \$
Actifs à long terme destinés à la vente		
Immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	3 335 \$	3 598 \$
	3 335 \$	3 598 \$
Passif à court terme lié aux actifs destinés à la vente		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 329 \$	4 286 \$
	3 329 \$	4 286 \$
Passif à long terme lié aux actifs destinés à la vente		
Impôts sur les bénéfices futurs	605 \$	756 \$
	605 \$	756 \$

Note 4 : Acquisition de Highstreet Partners Limited

Le 1^{er} décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »), propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc., firme-conseil en valeurs située à London, en Ontario. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B sans droit de vote (« actions de catégorie B »). Au 28 février 2007, la société avait versé un montant en trésorerie de 20,2 M\$ et avait émis 225 116 actions de catégorie B d'une valeur de 5,7 M\$, ce qui représente environ 33,3 % du coût d'acquisition. Des paiements supplémentaires totalisant 51,8 M\$ sont exigibles les 28 février 2008 et 2009 pour une contrepartie totale minimale de 77,7 M\$. En plus, une contrepartie conditionnelle sera versée en 2010 si la rentabilité de Highstreet atteint certains niveaux. Pour l'heure, ce montant ne peut être déterminé. Le coût d'acquisition préliminaire a été affecté à l'écart d'acquisition et l'attribution finale sera terminée quand la société aura reçu les renseignements nécessaires. L'attribution finale devrait être terminée lorsque la société publiera ses états financiers au 31 mai 2007.

Note 5 : Dissolution de sociétés en commandite

Le 28 février 2007, les porteurs de parts et les conseils d'administration respectifs des sociétés en commandite (les « SC ») suivantes, soit AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Private Limited Partnership, Société en commandite 1990 du Groupe 20/20 et Société en commandite 1992 du Groupe 20/20, ont approuvé la dissolution de leur SC respective. Le 1^{er} mars 2007, dans le cadre de la dissolution de ces SC, la société a racheté le solde des frais de placement futurs payables par la société à ces SC ou a racheté les parts en circulation pour une contrepartie en espèces globale de 3,2 M\$ (2,1 M\$ déduction faite des impôts). Pour l'exercice 2006, les distributions versées à ces SC se sont élevées à environ 1,0 M\$. Par suite de la dissolution, aucune distribution ne sera versée à ces SC.

Note 6 : Société de fiducie

Comme principales activités, la société de fiducie octroie des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement et accepte des dépôts. Les détails afférents à ces activités sont résumés ci-après.

(en milliers de dollars)	Délai de modification contractuelle des taux				
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans	28 févr. 2007	30 nov. 2006
Prêts hypothécaires	2 330 \$	493 698 \$	518 054 \$	1 014 048 \$	941 962 \$
Marges de crédit sur valeur immobilière (MCVI)	205 812	—	—	205 812	116 194
Total des prêts immobiliers garantis	208 142	493 698	518 054	1 219 860	1 058 156
Prêts investissement	1 528 210	4 805	10 723	1 543 738	1 261 166
	1 736 352	498 503	528 777	2 763 598	2 319 322
Moins la provision pour pertes sur prêts				(14 300)	(12 699)
Plus les commissions de vente reportées et commissions d'engagement, montant net				4 034	—
				2 753 332 \$	2 306 623 \$
Moins la partie échéant dans moins de un an				(404 503)	(309 329)
				2 348 829 \$	1 997 294 \$
Prêts douteux inclus ci-dessus				16 932	16 368
Moins la provision spécifique pour pertes sur prêts				(2 024)	(2 448)
				14 908 \$	13 920 \$

(en milliers de dollars)	28 févr. 2007	30 nov. 2006
Variation de la provision pour pertes sur prêts		
Solde au début du trimestre	12 699 \$	8 200 \$
Montants radiés	(1 735)	(2 697)
Recouvrements	641	465
Réduction par suite de la titrisation de prêts-RER	—	(1 770)
Provision pour pertes sur prêts	2 695	8 501
Solde à la fin du trimestre	14 300 \$	12 699 \$

(a) Prêts immobiliers garantis et prêts investissement

Le tableau ci-dessus présente le délai de modification contractuelle des taux d'intérêt sur l'encours. Au 28 février 2007, les remboursements du capital des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement échéant dans moins de un an s'établissaient à 405 M\$ (309 M\$ au 30 novembre 2006).

Au 28 février 2007, le portefeuille de prêts hypothécaires de la société se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable, desquels 404,3 M\$ (403,4 M\$ au 30 novembre 2006) sont assurés. Le portefeuille a une durée moyenne pondérée de 1,8 an (1,8 an au 30 novembre 2006) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 6,89 % (6,81 % au 30 novembre 2006). Les taux d'intérêt des prêts investissement sont liés au taux préférentiel. Au 28 février 2007, le taux d'intérêt moyen des MCVI correspondait à 6,08 %, et celui des prêts investissement, à 7,40 % (6,08 % et 7,39 % respectivement au 30 novembre 2006).

(b) Dépôts de la société de fiducie

(en milliers de dollars)	Échéance				
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans	28 févr. 2007	30 nov. 2006
Dépôts	5 877 \$	1 216 207 \$	1 568 142 \$	2 790 226 \$	2 488 264 \$
Moins les commissions de vente reportées				(11 285)	—
				2 778 941 \$	2 488 264 \$

Au 28 février 2007, les dépôts se composaient principalement de CPG avec une durée moyenne pondérée de 1,9 an (1,9 an au 30 novembre 2006) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,08 % (4,05 % au 30 novembre 2006).

(c) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, la société de fiducie a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à charte canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre le 1^{er} mars 2007 et le 28 février 2012, prévoient l'échange du taux moyen des acceptations bancaires à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Les swaps désignés comme instruments de couverture sont utilisés par la société de fiducie aux fins de rapprochement dans le bilan et pour limiter la volatilité du montant net des intérêts créditeurs. Au 28 février 2007, le montant nominal global des swaps s'élevait à 1 927,7 M\$ (1 712,7 M\$ au 30 novembre 2006). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait payé la société de fiducie si les swaps avaient été liquidés au 28 février 2007, s'élevait à 1,1 M\$ (3,8 M\$ au 30 novembre 2006).

Montant nominal du swap	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
(en milliers de dollars)		
618 700	2007	3,06 % à 5,11 %
497 000	2008	3,17 % à 4,68 %
272 000	2009	3,47 % à 4,66 %
320 000	2010	3,62 % à 4,78 %
190 000	2011	4,07 % à 4,86 %
30 000	2012	4,30 % à 4,35 %

(d) Sensibilité aux taux d'intérêt

Pour la société de fiducie, l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une variation d'environ 1,2 M\$ du montant net des intérêts créditeurs annuels, étant donné que la plus grande partie du portefeuille de prêts est couverte.

Note 7 : Dette à long terme

	28 févr. 2007	30 nov. 2006
a) Crédit renouvelable	155 000 \$	56 000 \$
b) Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet (note 4)		
28 février 2008	25 900	—
28 février 2009	25 900	—
	206 800	56 000
Moins la partie inscrite dans le passif à court terme	180 900	56 000
	25 900 \$	— \$

(a) Crédit renouvelable

La société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, portant intérêt au taux préférentiel, d'un maximum de 200,0 M\$, auprès d'une banque à charte canadienne. Aux termes de la convention de crédit, la société peut se prévaloir du crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'acceptations bancaires. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour une période de 364 jours de la date de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2007. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2007, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, la reprise de l'échéance de six ans à compter de la fin de la période d'engagement alors en cours. Aucun remboursement du capital impayé conformément à la convention de crédit renouvelable n'est exigible durant les trois premières années du terme. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à un trente-sixième du capital impayé.

Au 28 février 2007, la société avait prélevé 155,0 M\$ sur le montant disponible sous forme d'acceptations bancaires de cinq à 91 jours à un taux d'intérêt réel moyen de 4,64 % par année. Comme cette facilité est affectée au fonds de roulement, elle est comprise dans le passif à court terme.

La sûreté des emprunts bancaires comprend un lien spécifique sur les frais de gestion payables par les fonds communs de placement (sous réserve des liens actuels des sociétés en commandite apparentées) pour lesquels la société agit à titre de gérant et, selon l'encours du prêt, une cession des participations d'AGF dans Financière 20/20 et AGF International Company Limited.

(b) Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet

Le 1^{er} décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet (note 4). Des paiements supplémentaires totalisant 51,8 M\$ liés à cette opération doivent être versés aux associés de Highstreet les 28 février 2008 et 2009 et comprendront un versement en espèces et l'émission d'actions de catégorie B.

Note 8 : Capital-actions**(a) Capital-actions autorisé**

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

(b) Évolution au cours des trimestres

L'évolution du capital-actions durant les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 se résume comme suit :

	Nombre d'actions	Montant
Actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 2006	89 171 997	403 566 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	25 711	662
Options sur actions exercées	136 450	2 605
Émises à l'acquisition d'une filiale (note 4)	225 116	5 672
Solde au 28 février 2007	89 559 274	412 505 \$
Actions de catégorie A		
Soldes au 30 novembre 2006 et au 28 février 2007	57 600	-
Capital-actions total au 28 février 2007		412 505 \$
Actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 2005	89 123 205	394 154 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	8 020	175
Options sur actions exercées	27 150	500
Rachetées à des fins d'annulation	(200 000)	(886)
Solde au 28 février 2006	88 958 375	393 943 \$
Actions de catégorie A		
Soldes au 30 novembre 2005 et au 28 février 2006	57 600	-
Capital-actions total au 28 février 2006	-	393 943 \$

(c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B

AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'au 25 février 2008. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou jusqu'à concurrence de 7 303 844 actions. Durant le trimestre terminé le 28 février 2007, aucune action de catégorie B n'a été rachetée. Durant le trimestre terminé le 28 février 2006, 200 000 actions de catégorie B ont été rachetées au coût de 4,3 M\$, et l'excédent de 3,4 M\$ du coût de rachat sur la valeur comptable des actions annulées a été porté en diminution des bénéfices non répartis.

(d) Régimes d'options sur actions

AGF offre des régimes d'options sur actions à l'intention de ses membres de la haute direction aux termes desquels des options sur actions visant l'achat, au total, d'un maximum de 7 310 066 actions de catégorie B (5 925 923 actions en 2006) auraient pu être attribuées au 28 février 2007. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées n'est pas moindre que le cours des actions de catégorie B immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les membres à raison de 25 % à 33 % par année de leur attribution ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006 se résume comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Options sur actions de catégorie B			
Solde au 30 novembre 2005	4 781 875	18,72	\$
Options attribuées	–	n.s.	
Options annulées	(188 125)	19,95	\$
Options exercées	(27 150)	18,39	\$
Solde au 28 février 2006	4 566 600	18,68	\$
Solde au 30 novembre 2006	4 324 084	19,93	\$
Options attribuées	–	n.s.	
Options annulées	(14 200)	21,75	\$
Options exercées	(136 450)	19,09	\$
Solde au 28 février 2007	4 173 434	19,94	\$

Pour les trimestres terminés les 28 février 2007 et 2006, la société n'a pas attribué d'option et a comptabilisé des charges liées à la rémunération et un surplus d'apport afférent aux options attribuées depuis le 31 décembre 2002 de 1,2 M\$ (1,2 M\$ en 2006).

(e) Régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR »)

Aux termes de ce régime, les UAPR sont émises à l'intention de certains membres de la haute direction, et elles sont acquises trois ans à compter de la date d'attribution. À la date d'acquisition, la société rachètera la totalité des UAPR moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UAPR.

Au 28 février 2007, 76 216 UAPR étaient dues aux employés de la société. Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les charges liées à la rémunération afférentes à ces UAPR sont de 0,2 M\$ (néant en 2006).

(f) Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

Le 30 novembre 2006, la société a instauré un régime d'UALR en vertu duquel certains membres de la haute direction peuvent participer à la croissance et à l'évolution de la société par l'intermédiaire des UALR et acquérir une participation au capital d'AGF. Aux termes de ce régime, les UALR sont émises à l'intention des participants, et elles sont acquises trois ans à compter de la date d'attribution à condition que certains critères de rendement soient atteints.

À la date d'acquisition, AGF, à condition que les critères de rendement soient respectés, rachètera la totalité des UALR moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UALR.

Au 28 février 2007, 67 776 UALR étaient dues aux employés de la société. Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les charges liées à la rémunération afférentes à ces UALR sont de 0,2 M\$ (néant en 2006).

(g) Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué ainsi que le calcul du résultat par action de base et dilué tirés des activités poursuivies :

	Trimestres terminés les 28 février	
	2007	2006 (note 3)
Numérateur		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies pour le trimestre	38 062 \$	23 152 \$
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 5)	(2 128)	–
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 3)	382	934
Bénéfice net du trimestre	36 316 \$	24 086 \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	89 474 827	89 190 007
Effet dilutif des options sur actions des employés	1 165 907	840 994
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	90 640 734	90 031 001
Résultat par action pour le trimestre		
De base tiré des activités poursuivies	0,43 \$	0,26 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	0,42 \$	0,26 \$
De base	0,41 \$	0,27 \$
Dilué	0,40 \$	0,27 \$

Note 9 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les versements d'intérêts se sont élevés à 30,7 M\$ (14,5 M\$ en 2006). Pour le trimestre terminé le 28 février 2007, les versements d'impôts sur les bénéfices se sont élevés à 8,5 M\$ (18,8 M\$ en 2006).

Note 10 : Montant net des intérêts créditeurs

La ventilation du montant net des intérêts créditeurs se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 28 février	
	2007	2006
Intérêts créditeurs		
Intérêts sur les prêts	43 155 \$	23 724 \$
Intérêts sur les placements	4 060	1 902
	47 215 \$	25 626 \$
Intérêts débiteurs		
Intérêts sur les dépôts	26 417 \$	13 831 \$
Autres passifs	3 307	1 280
	29 724 \$	15 111 \$
Intérêts créditeurs, montant net	17 491 \$	10 515 \$

Note 11 : Informations sectorielles

La société a trois secteurs d'exploitation isolables : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et le placement des produits d'investissement d'AGF. La Compagnie de Fiducie AGF offre une vaste gamme de services de fiducie y compris les CPG, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts-RER. Les résultats de S&WHL ont été inclus dans le secteur autres. Les activités d'Investmaster ont été comptabilisées à titre d'activités destinées à la vente. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent divers produits et services.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables présenté dans les états financiers annuels de 2006 d'AGF.

Trimestre terminé le 28 février 2007	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres	Élimination intersectorielle	Total
Produits	156 482 \$	19 830 \$	1 280 \$	(562) \$	177 030 \$
Frais d'exploitation	85 513	11 715	–	(562)	96 666
Amortissement et autres	29 994	305	1 047	–	31 346
Bénéfice sectoriel avant impôts	40 975 \$	7 810 \$	233 \$	– \$	49 018 \$
Total de l'actif	1 268 450 \$	3 110 226 \$	– \$	– \$	4 378 676 \$

Trimestre terminé le 28 février 2006	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres	Élimination intersectorielle	Total
Produits	127 752 \$	21 687 \$	590 \$	(493) \$	149 536 \$
Frais d'exploitation	74 381	8 294	0	(493)	82 182
Amortissement et autres	32 720	272	888	–	33 880
Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts	20 651 \$	13 121 \$	(298) \$	– \$	33 474 \$
Total de l'actif	1 051 949 \$	1 888 296 \$	105 016 \$	– \$	3 045 261 \$